

Janvier 2023



# Palluau-sur-Indre

## Le mot du Maire

2022 vient de se terminer.

Un retour à une vie normale s'est peu à peu installé depuis la fin du 1er semestre 2022.

La COVID est toujours là, la grippe est en place et d'autres menaces apparaissent.

Le Conseil Municipal et les agents municipaux assurent la continuité du service à la population dans tous les domaines.

2023 pointe son nez, pleine d'incertitudes.

Des projets sont prêts, leurs réalisations seront mises en oeuvre en fonction de nos possibilités financières.

Tous nos efforts sont tournés vers un but : consolider la pérennité de notre Commune en préservant nos commerces, notre artisanat, nos services, nos lieux de vie, notre environnement, notre patrimoine en offrant à tous nos aînés et jeunes la qualité de vie... Et aussi pour continuer d'accueillir de nouveaux habitants.

En 10 ans, notre population a augmenté de 5% et s'est rajeunie.

Ce bulletin présente une nouvelle mise en page, plus condensée avec plus de photos, pour diminuer l'impact de sa réalisation sur l'environnement.

Au nom de l'ensemble de la municipalité, je vous souhaite tous mes meilleurs vœux de bonne et heureuse année.



**À partir du 19 janvier**

Recensement de la population 2023

**Le recensement de la population, c'est utile pour tous !**

Connaître la population permet d'adapter les équipements collectifs de votre commune : transports, écoles, maisons de retraite...

**Comment me recenser ?**

Vous recevrez chez vous le nécessaire pour remplir le questionnaire en ligne ou sur papier.

le-recensement-et-moi.fr

**20 janvier en mairie 9h-12h et 14h-17h**



N'oubliez pas votre carte de déchetterie

**20 janvier 19 h Centre Socio Culturel**



## TRAVAUX

### Service des Eaux

- nettoyage des bâches par SOA : 3.540 € HT.
- télégestion : télérelève journalière pour le Château d'eau des Landes, la station des Augères et les compteurs de sectorisation.

### Service Assainissement

- Schéma Directeur d'Assainissement avec bilan des équipements et travaux à réaliser.

### Voirie

- Rue du Moulin.

### Cimetière

- Réfection des grilles.
- Plan aux entrées.

### Ecole

- Réfection des grilles et du portillon.

### Vergers conservatoire

- Plantation de 4 pruniers de variété ancienne pour les 4 naissances de 2022.



## PROJETS

### Service des Eaux

- Remplacement pluriannuel des compteurs.

### Service Assainissement

- Installation d'un dégrilleur automatique.
- Amélioration du drainage du silo à boues.
- Couverture du silo de boues par des bâches.

### Cimetière

- Installation d'un nouveau columbarium.
- Création d'un ossuaire.
- Instauration d'un règlement intérieur.

### Champ de Foire

- Installation d'un terrain multisports.

### Ecole

- Végétalisation de la cour.

### Eclairage public

- Remplacement de toutes les ampoules par des LED.

### Centre Socio Culturel

- Réhabilitation de la salle.

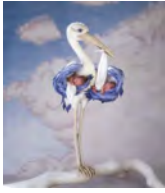
### Voirie

- Installation de 2 ralentisseurs aux abords de l'école.
- Installation / remplacement pancarte de



# ETAT CIVIL

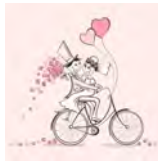
## *Bienvenue à*



- Timéo **Perreau Bienvenu**, le 24 janvier
- Marceau **Guillot Fouthier**, le 08 mars
- Maxine **Mahu**, le 31 juillet
- Célian **Sinson**, le 30 novembre
- Victoire **Jacquin**, le 17 décembre



La Commune de Palluau-sur-Indre octroie une prime de 50 € à chacune de ces familles et plante un arbre fruitier au verger conservatoire.



## *Félicitations aux 4 couples unis en 2022*



## *En mémoire*

- **Henri Dizier**, le 03 janvier
- **Maurice Lesme**, le 22 janvier
- **Marcelle Robin**, le 23 février
- **Brigitte Belarbi**, le 23 février
- **Michelle Laplanche**, le 03 mars
- **Claudette Charluet**, le 17 mars
- **Edith Alonso**, le 05 juillet
- **Michel Alonso**, le 1er août
- **Arlette Bourreau**, le 04 septembre
- **Pierre Bourgeois**, le 05 octobre



### **Acte de naissance, mariage, décès :**

Mairie du lieu de l'évènement.  
Gratuit.

### **Certificat d'hérédité :**

Notaire ou Tribunal de Grande Instance.  
Gratuit au Tribunal.

### **Pacs :**

Dossier à déposer ou à envoyer au service de l'état civil de la mairie du lieu de résidence.  
Se munir de :

- Convention PACS (convention personnalisée ou cerfa n°15726-01) ;
- Déclaration conjointe d'un PACS et attestations sur l'honneur de non-parenté, non alliance et résidence commune (cerfa n°15725\*01) ;
- Acte de naissance (- de 3 mois) ;
- Pièce d'identité valide (carte d'identité, passeport, ...).

# DEMARCHES ADMINISTRATIVES

## Carte Nationale d'Identité :

Mairie de Châtillon : **02.54.38.75.44** sur RDV  
 Maire de Buzançais : **02.54.84.19.33** sur RDV  
 Toute autre mairie équipée d'une borne.  
 Prédemande : <http://predemande-cni.ants.gouv.fr>

Se munir de :

- acte de naissance (- 3 mois)
- carte d'identité valide
- photo (- 6 mois)
- justificatif de domicile (- 12 mois)



GRATUIT, si perte ou vol : 25 € en timbre fiscal.  
 Cartes délivrées entre le 02/01/2004 et le 31/12/2013 prolongées de 5 ans.

## Passeport biométrique :

Mairie de Châtillon : **02.54.38.75.44** sur RDV  
 Maire de Buzançais : **02.54.84.19.33** sur RDV  
 Toute autre mairie équipée d'une borne.  
 Prédemande : <http://passeport.ants.gouv.fr>

Se munir de :

- acte de naissance (- 3 mois)
- carte d'identité valide
- photo (- 6 mois)
- justificatif de domicile (- 12 mois)



Coût : - pour les + de 18 ans : 86 €  
 - pour les mineurs de 15 à 18 ans : 42 €  
 - pour les - de 15 ans : 17 €

## Recensement citoyen - journée défense

Obligatoire pour tous les jeunes, **dès l'âge de 16 ans**, dans les 3 mois suivant l'anniversaire.

Nécessaire pour se présenter aux examens ou concours (Bac, permis de conduire, ...).

Se munir de :

- livret de famille
- carte d'identité



Une attestation de recensement sera délivrée en attendant la convocation à la Journée de Défense

## Urbanisme

Pour tous vos travaux (garage, abri de jardin, ouverture ou modification de porte ou fenêtre, véranda, pose de clôture, ...).

Déposez votre Déclaration Préalable ou votre Permis de Construire en mairie ou sur [https://apps.geo-soft.fr/index.php?metier=geodemat&action=index\\_public&c=syndic\\_pays\\_valencay](https://apps.geo-soft.fr/index.php?metier=geodemat&action=index_public&c=syndic_pays_valencay)

Conseil : ne pas acheter vos matériaux avant d'obtenir l'arrêté d'autorisation.

## France services Châtillonnais-en-Berry

8, Place John Stewart de Buchan (place du Marché) 36 700 Châtillon-sur-Indre  
**02.54.38.92.13** [chatillonnais-en-berry@france-services.gouv.fr](mailto:chatillonnais-en-berry@france-services.gouv.fr)

Besoin d'aide pour vos démarches administratives et numériques du quotidien ?

Lundi		14h - 18h
Mardi	9h - 12h	14h - 17h
Mercredi	9h - 12h	
Jeudi	9h - 12h	
Vendredi	9h - 12h	14h - 18h
Samedi	9h - 12h	



Agence nationale des titres sécurisés



# LOGEMENT



## ZOOM SUR L'OPAH DU PAYS DE VALENÇAY EN BERRY



POUR VIVRE MIEUX CHEZ VOUS !

L'OPÉRATION PROGRAMMÉE D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT, C'EST ...

### ... LA GARANTIE D'UN ACCOMPAGNEMENT FINANCIER

Si vous êtes *propriétaire occupant*, une aide financière est possible dès lors que vos travaux permettent un gain énergétique d'au moins 35% et l'obtention de la lettre E sur le DPE. Les subventions vont de 35% à 60% du montant de vos travaux selon vos ressources. Ainsi, vous réduisez vos factures énergétiques et vous obtenez des subventions. Vous pouvez cumuler ces aides avec l'éco-prêt à taux Zéro, entre autres.

Si vous êtes *propriétaire bailleur*, vous pouvez aussi en profiter. En signant une convention avec l'ANAH, qui fixe un montant de loyer maximum, vous bénéficiez des aides et d'une déduction fiscale.

### ... LA GARANTIE D'ÊTRE CONSEILLÉ ET ACCOMPAGNÉ

Dès le début du projet, vous êtes accompagné par l'équipe du Pays de Valençay en Berry. Elle s'associe également à un professionnel du bâtiment qui vous fournira un diagnostic thermique GRATUIT. Le Pays de Valençay en Berry réalisera pour vous toutes vos démarches administratives de A à Z : dépôt des dossiers, instruction, suivi des aides disponibles...

QUELLES ÉTAPES ?  
1/ PRISE DE CONTACT AVEC LE PAYS  
2/ ÉTUDE DE LA DEMANDE  
3/ VISITE DU LOGEMENT  
4/ MONTAGE DU DOSSIER  
5/ SUIVI DU DOSSIER

### ... LA GARANTIE D'UN SERVICE DE PROXIMITÉ

Vous voulez en savoir plus, contactez le Pays au 02 54 00 32 35. Le service réalise également des permanences dans certaines mairies pour plus de simplicité dans vos dossiers. Renseignez-vous.

**FOCUS** : Sur la commune de Palluau-sur-Indre, 6 propriétaires ont d'ores et déjà été aidés pour un total 66 752 € de subventions (54% d'aides en moyenne). Pourquoi pas vous ?  
En 2021 et 2022, 924 596,14 € ont été octroyés aux habitants du Pays de Valençay en Berry.



conseils neutres et gratuits sur le logement

02.54.27.37.37  
www.adil36.org

# INFORMATIONS

## Permanences assistantes sociales

Isabelle SAUVONNET reçoit à la mairie les 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> mercredis de chaque mois.

Exclusivement sur RDV au : **02.54.84.05.24**

## M.S.A Berry-Touraine

19, avenue de Vendôme  
CS 72301 41 023 BLOIS Cédex

**02.54.44.87.87**

mail : [www.msa-berry-touraine.fr](http://www.msa-berry-touraine.fr)

Points d'accueil pour conseil personnalisé :

**Châteauroux** : 35, rue de Mousseau

Mardi 8h30 à 12h - 13h30 à 17h

sur RDV, jeudi 9h à 12h30 - 13h à 17h

**Le Blanc** : 65, avenue Gambetta

Mercredi de 9h à 12h30

sur RDV, jeudi, vendredi 13h à 17h

## Caisse Régionale d'Assurance Maladie)

Permanence à Buzançais le 2<sup>ème</sup> lundi du mois  
9h - 12h et 13h30 - 16h **02.54.84.05.24**

## - Conciliateur de justice

Permanence en mairie de Châtillon sur RDV au  
**06.61.74.18.32**

## - Pôle Emploi

**09.72.72.39 49**

[www.pole-emploi.fr](http://www.pole-emploi.fr)

## Services à la personne

- **A.D.M.R.**

Buzançais : **02.54.38.07.83**

Châteauroux : **02.54.07.78.89**

- **Familles Rurales**

Saint-Genou : **02.54.08.71.71**

- **Présence Verte**

Châteauroux : **02.54.29.45.42**

## Portage de repas à domicile

La commune propose ce service comprenant :  
potage, entrée, plat principal, laitage, dessert.

Menu végétarien servi 1 fois / semaine.

Produits issus des circuits courts ou de l'agriculture biologique.

**Téléphoner à la mairie au 02.54.38.45.55.**

Palludéens : **6,70 €** Hors Commune : **7,90 €**

## Pharmacies

**Buzançais**

17, rue Grande **02.54.02.14.62**

**Châtillon**

1, place de la Résistance **02.54.38.74.67**

61, rue Grande **02.54.38.71.83**

**Clion**

4, rue du Mail **02.54.38.64.94**

**Saint-Genou**

17, rue de Touraine **02.54.38.41.42**



point-justice  
Indre

Information et orientation juridique gratuite pour tous.

Possibilité de rencontrer gratuitement\* un professionnel du droit (avocat, huissier, notaire).

Site internet : [www.cdad36.fr](http://www.cdad36.fr)

mail : [cdad-indre@justice.fr](mailto:cdad-indre@justice.fr) ou [cdcd36@outlook.fr](mailto:cdcd36@outlook.fr)

02.54.60.35.16 ou 06.31.80.75.29

# NUMERO D'APPEL D'URGENCE

Devant tout incident, il est nécessaire de donner l'alerte le plus rapidement possible.

**15** SAMU

**18** Pompiers

**112** Centre d'appel d'urgence

**17** Police

**114** n° d'urgence pour personnes avec difficultés à entendre ou parler

**115** Personnes sans abri

**3919** Violences conjugales

**119** Allô Enfance en danger

# REGLEMENTATION

## Désherbage

Depuis 2017, les collectivités n'ont plus le droit d'utiliser des produits désherbants chimiques.

**Les usagers sont donc invités à désherber devant leur propriété.**

**Ces herbes sont plus écologiques que les verres, les déjections canines et autres débris déversés un peu partout sur la commune.**



## Trottoirs

Tout riverain, commerçant, propriétaire ou locataire, **doit balayer le trottoir au droit de sa façade** y compris par temps de neige.

Par temps de gel, il est formellement interdit de laver les trottoirs ou d'y répandre de l'eau, de manière à assurer la sécurité des trottoirs et de leurs abords.

**Il assure également le désherbage du trottoir situé sur toute la longueur de la façade** de sa propriété.

Il est aussi **responsable du bon écoulement de ses eaux pluviales** et doit s'assurer que ses chéneaux soient correctement nettoyés pour en faciliter l'écoulement.

## Hygiène canine

Pour des raisons évidentes d'hygiène, et pour le confort de tous, les propriétaires de chiens sont priés de ramasser les déjections émises par leur animal sur le domaine public.

A cet effet, la commune a installé des distributeurs de sachets dans 5 lieux de la commune : Champ de Foire, Place Frontenac, rue de La Poste, Camping, guinguette.

## Animaux errants

Il est rappelé aux propriétaires d'animaux qu'ils sont responsables du dommage que l'animal a causé.

De plus, tout animal trouvé errant qu'il soit identifié ou non peut être conduit en fourrière, les frais de garde étant à la charge du propriétaire.

**SPA : 02.54.34.74.27**

**Rappel** : les détenteurs de chien type **American Staffordshire terrier, Mastiff, Rottweiler**, doivent posséder un permis de détention et doivent déclarer leurs chiens en mairie.

## Brûlages

Le brûlage à l'air libre des résidus de jardin ou de toute autre matière est strictement interdit.

Ils doivent être **IMPERATIVEMENT déposés en déchetterie** ou servir de compost sous peine d'amende allant jusqu'à 450 €.

## Bruits de voisinage

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers doivent respecter les jours et horaires suivants :

- **jours ouvrables** : 8h30-12h et 14h30-19h30;
- **samedis** : 9h-12h et 15h-19h;
- **dimanches et jours fériés** : 10h-12h.

## Stationnement

Il est **interdit** de se garer :

- devant les bornes à incendie
- rue Basse, sur les bandes jaunes
- **devant l'école** : la Place du Champ de Foire est ouverte à cet effet



## Zone limitée à 30 km/h

Rue de Verdun sur toute sa longueur  
**Pour protéger l'école et nos enfants**



## Ordures ménagères

Trop d'incivilités sont constatées : dépôts en vrac dans les poubelles, divers cartons, pneus, moteurs, meubles, électroménager ....

**Cela coûte cher à la collectivité !**

La prise de conscience de ces abus par chacun de nous est nécessaire.

**Tout constat avéré fera l'objet d'un dépôt de plainte.**

**C'est regrettable mais nécessaire!**



**Vous pouvez déposer vos sacs n'importe quel jour de la semaine.**

**Des containers sont disponibles en plusieurs endroits de la Commune : ne déposez pas vos sacs à côté !**

**Ni les verres dans les containers à poubelle.**



036000207

PALLUAU SUR INDRE

### Recommandations sanitaires

- Consommez uniquement l'eau du réseau d'eau froide.
- Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau avant de la boire ou de l'utiliser pour la cuisine.
- A dose modérée, le fluor est bénéfique pour la santé. La teneur étant inférieure à 0,5 mg/l, un apport complémentaire en fluor peut être recommandé pour la prévention de la carie dentaire après avis médical.
- Si vous décelez un goût de chlore, mettez une carafe ouverte au réfrigérateur pendant quelques heures pour l'éliminer.
- Si la saveur ou la couleur de l'eau change, signalez-le à votre distributeur d'eau.



# Quelle eau buvez-vous ?



## Ressources – origines de l'eau

Les eaux distribuées proviennent d'une eau souterraine. La gestion de l'eau est en régie communale.

## Communes desservies

Le réseau de distribution concerne la commune de PALLUAU-SUR-INDRE.

## Contrôle sanitaire réglementaire

L'ARS Centre-Val de Loire est chargée du contrôle sanitaire de l'eau potable. Ce contrôle est assuré régulièrement au niveau des ressources, de la production et de la distribution. La fréquence de ce contrôle dépend de la population desservie et des volumes d'eau produits.

Ainsi, en 2021, 9 prélèvements ont été réalisés sur le réseau et en production donnant lieu à diverses analyses (pouvant comporter jusqu'à 340 paramètres). Chaque analyse est interprétée en référence aux valeurs réglementaires définies en application du Code de la santé publique.

Les résultats de ces analyses peuvent être consultés en mairie ou sur le site internet : [www.eaupotable.sante.gouv.fr](http://www.eaupotable.sante.gouv.fr)

## Principaux résultats d'analyses

Paramètre	Norme	Taux de conformité	Commentaires
<b>Bactériologie</b>	Absence de germe tests indicateurs de contamination fécale	100 %	Eau de bonne qualité bactériologique

Paramètre	Seuil réglementaire	Teneur moyenne	Teneur maximale	Commentaires
<b>Dureté</b>	-	34,5 °f	34,5 °f	Eau très calcaire
<b>Nitrates</b>	50 mg/l	46,9 mg/L	50,0 mg/L	Eau conforme en nitrates.
<b>Pesticide prédominant</b>	0,1 µg/l	0,076 µg/L Atrazine déséthyl déisopropyl	0,076 µg/L Atrazine déséthyl déisopropyl	Nombre de molécules recherchées : 269. Eau conforme en pesticides
<b>Fluor</b>	1,5 mg/l	0,08 mg/L	0,08 mg/L	Eau faiblement fluorée .
<b>Fer</b>	200 µg/l	Inférieure au seuil de détection	Inférieure au seuil de détection	Eau conforme en fer
<b>Arsenic</b>	10 µg/l	Inférieure au seuil de détection	Inférieure au seuil de détection	Eau conforme en arsenic
<b>Sélénium</b>	10 µg/l	Inférieure au seuil de détection	Inférieure au seuil de détection	Eau conforme en sélénium

## Conclusion sanitaire globale

Eau de bonne qualité bactériologique et physico-chimique.

ARS Centre-Val de Loire – Délégation départementale de l'Indre  
 Cité administrative - Bâtiment C  
 Boulevard George Sand - CS 30587  
 36019 CHATEAUROUX CEDEX  
 Tél. :02 38 77 34 00 Fax :02 54 35 02 00  
[www.ars.centre-val-de-loire.sante.fr](http://www.ars.centre-val-de-loire.sante.fr)





## Service des Eaux

- abonnement \* maison **78,60 € / an**  
\* jardin **58,00 € / an**
- prix du mètre cube  
\* particulier : **1,26 € / m<sup>3</sup>**  
\* agriculteur / éleveur : **0,90 € / m<sup>3</sup>**
- construction ou modification d'un branchement d'eau  
\* prix forfaitaire jusqu'à 10 mètres linéaires **790,00 €**  
\* le mètre linéaire au-delà de 10 m linéaires **40,00 €**
- réparation de fuites d'eau sur branchement occasionnées par l'abonné  
\* prix forfaitaire (déplacement) **70,00 €**  
\* heure de main d'œuvre s'ajoutant au forfait **40,00 €**
- déplacement de compteur d'eau anti-gel  
\* prix forfaitaire jusqu'à 5 mètres linéaires de canalisations **126,00 €**  
\* le mètre linéaire au-delà de 5 mètres linéaires **40,00 €**
- déplacement d'un compteur d'eau avec pose d'un boîtier et d'un compteur anti-gel  
\* prix forfaitaire jusqu'à 5 mètres linéaires de canalisations **250,00 €**  
\* le mètre linéaire au-delà de 5 mètres linéaires **40,00 €**
- remplacement d'un boîtier anti-gel détérioré par l'abonné **170,00 €**
- remplacement d'un compteur d'eau détérioré par l'abonné **190,00 €**
- étalonnage d'un compteur d'eau sur banc agréé SIM **85,00 €**
- fermeture d'un branchement d'eau **42,50 €**
- réouverture d'un branchement d'eau **42,50 €**
- contrôle des installations en cas d'utilisation d'une ressource en eau privée **120,00 €**
- réouverture d'un branchement d'eau après résiliation **230,00 €**



**Fermeture** : Eau coupée à la bouche à clé, sans que le compteur soit touché.  
Facturé **42,50 €** à la fermeture et **42,50 €** à l'ouverture, abonnement dû.

**Résiliation** : compteur enlevé (maison sans eau).  
Plus d'abonnement. Réouverture facturée **230,00 €**.

## **Attention**

**Les nouveaux habitants et les personnes quittant la Commune** doivent passer en mairie pour réaliser un relevé de compteur.

Tous les changements d'adresse doivent être **impérativement et rapidement** connus pour une gestion efficace des factures.

En effet, **chaque abonné reste responsable de toutes ses obligations jusqu'à la relève du compteur par l'agent municipal** chargé du service.



Les Usagers ont l'**obligation de maintenir leurs compteurs propres et de les protéger l'hiver**, mais aussi de **les laisser accessibles** lors des relèves 2 fois / an (la première : mai / juin et la deuxième octobre / novembre).

# TARIFS

## Service Assainissement

- taxe assainissement **1,40 € le m<sup>3</sup>**
- abonnement **45 €**
- surtaxe **1,50 € le m<sup>3</sup>**  
(pour les maisons non raccordées ou incorrectement raccordées au réseau d'eaux usées)
- branchement prix forfaitaire **722 €**
- désobstruction d'un siphon prix forfaitaire **200 €**

## Photocopies et fax

La gratuité est maintenue pour les associations, celles-ci fournissant le papier.

Format	A4		A3	
	Recto	Recto verso	Recto	Recto verso
Noir	0,15 €	0,25 €	0,30 €	0,45 €
Couleur	0,65 €	1,00 €	1,00 €	1,50 €
Fax	0,15 €			



## Location du Centre Socio Culturel

Associations et particuliers	Palluau-sur-Indre	Hors Commune
<b>SALLE - CUISINES</b> (vaisselle ordinaire) <b>2<sup>ème</sup> jour</b> <b>la veille</b>	<b>250 €</b> <b>80 €</b> <b>40 €</b>	<b>500 €</b> <b>80 €</b> <b>40 €</b>
<b>LOTO / CONCOURS de BELOTE</b> <b>CUISINES</b> <b>CUISINES et FRITEUSE</b>	<b>100 €</b> <b>35 €</b> <b>45 €</b>	<b>250 €</b> <b>50 €</b> <b>60 €</b>
<b>VIN d'HONNEUR</b> (vaisselle ordinaire) <b>CUISINES</b>	<b>100 €</b> <b>35 €</b>	<b>250 €</b> <b>50 €</b>
<b>THE DANSANT</b> (vaisselle ordinaire) <b>CUISINES</b>	<b>200 €</b> <b>35 €</b>	<b>40 €</b> <b>50€</b>
<b>EXPOSITION COMMERCIALE</b> (vaisselle ordinaire) <b>CUISINES</b>	<b>1.000 € la semaine</b> (du lundi au vendredi) <b>35 €</b>	<b>2.000 € la semaine</b> (du lundi au vendredi) <b>50 €</b>
<b>SALON</b> (vaisselle ordinaire) <b>CUISINES</b>	<b>200 €</b> <b>35 €</b>	<b>400 €</b> <b>50 €</b>
<b>CUISINES seules</b>	<b>75 €</b>	<b>75 €</b>
<b>VIDEO PROJECTEUR</b> caution	<b>50 €</b> <b>1.000 €</b>	<b>50 €</b> <b>1.000 €</b>
<b>LOCATION VAISSELLE DECOREE</b> <b>VAISSELLE MANQUANTE ou CASSEE</b> (lors de l'état des lieux de sortie)	<b>0,15 € l'unité</b> <b>2,00 € l'unité</b>	<b>0,15 € l'unité</b> <b>2,00 € l'unité</b>
<b>TABLES RONDES</b> (8 personnes)	<b>5 € la table</b>	<b>5 € la table</b>
<b>TABLE CASSEE</b>	<b>100 €</b>	<b>100 €</b>
<b>Remise en état des locaux</b> par le personnel communal	<b>50 € / heure</b>	<b>50 € / heure</b>
<b>CAUTION</b>	<b>500 €</b>	<b>500 €</b>
<b>CAUTION ménage</b>	<b>400 €</b>	<b>400 €</b>
<b>Supplément chauffage et électricité</b> du 1er novembre au 30 avril	<b>30 € pour 1 journée</b> <b>60 € pour 2 jours et +</b>	<b>30 € pour 1 journée</b> <b>60 € pour 2 jours et +</b>

## Cimetière et columbarium

Concession	cinquantenaire	trentenaire	15 ans	perpétuelle
Emplacement simple (1,20x2,50) soit 3 m <sup>2</sup>	<b>414 €</b>	<b>321 €</b>	<b>231 €</b>	-----
Emplacement double (2x2,50) soit 5 m <sup>2</sup>	<b>690 €</b>	<b>535 €</b>	<b>385 €</b>	-----
Location du caveau provisoire	-----	-----	-----	<b>1 € / jour</b>
Dans le cadre de la régularisation des sépultures en terrain commun ou de la régularisation de la surface occupée	<b>138 € / m<sup>2</sup></b>	<b>107 € / m<sup>2</sup></b>	<b>77 € / m<sup>2</sup></b>	-----
Régularisation de la <b>surface complémentaire</b> occupée dans le cadre de la reprise des sépultures en terrain commun ( <b>seulement en cas d'existence d'1 acte de concession pour l'autre partie de la concession</b> )				<b>168 € / m<sup>2</sup></b>

<b>Case (dans le columbarium : collectif).</b> Hors sol. Peut contenir plusieurs urnes.		
Prix forfaitaire pour une urne	50 ans	<b>500 €</b>
Prix forfaitaire pour une urne	30 ans	<b>300 €</b>
Prix forfaitaire pour une urne	15 ans	<b>200 €</b>
Porte de fermeture des cases (par concession)		<b>80 €</b>
Droit d'occupation par urne cinéraire supplémentaire		<b>50 €</b>
<b>Cavurne (lieu de recueillement privé).</b> Dans le sol. Version cinéraire du caveau. Petit caveau individuel, refermé par une dalle béton.		
Prix forfaitaire pour une urne	50 ans	<b>700 €</b>
Prix forfaitaire pour une urne	30 ans	<b>500 €</b>
Prix forfaitaire pour une urne	15 ans	<b>300 €</b>
Droit d'occupation par urne cinéraire supplémentaire		<b>50 €</b>

**Les nouvelles grilles du cimetière (haut et bas) permettent de programmer des horaires d'ouverture différentes en été et en hiver.**

**Vous serez avisé de la mise en place de ces horaires d'ouverture et de fermeture.**

**Dans un souci de respect et de sécurité face à la législation funéraire en vigueur, la Mairie s'est engagée dans un programme de réhabilitation car le cimetière est un lieu bien vivant et en constante évolution.**

**La procédure de reprise des concessions en état d'abandon** est terminée : les concessions seront reprises par la Commune dans les mois à venir (dès la construction de l'ossuaire).

**La procédure de reprise des concessions en terrain commun** (concession non achetée) est toujours en cours. Pour rappel, la Commune n'est pas dans l'obligation de prévenir les familles. La Commune doit reprendre ces concessions dans les 5 ans de la dernière inhumation.

Pour information, il y en a plus de 200 dans notre cimetière.

Au-delà de l'aspect financier qu'engendrent ces reprises, c'est une démarche morale délicate pour la Commune .

**N'hésitez pas à vous renseigner en mairie.**

**Nous vous remercions d'avance pour votre collaboration.**

**Le rôle des familles** : toute sépulture passe par la rédaction préalable d'un titre de concession signé entre la Commune et le concessionnaire.

Ce contrat donne aux concessionnaires et à leurs héritiers un certain nombre de droits d'usage mais ils ont aussi des obligations liées à l'entretien de leurs tombes.

Cet entretien se doit d'être régulier (retrait de fleurs fanées, des feuilles mortes, des souillures dues au vent et à la pluie).

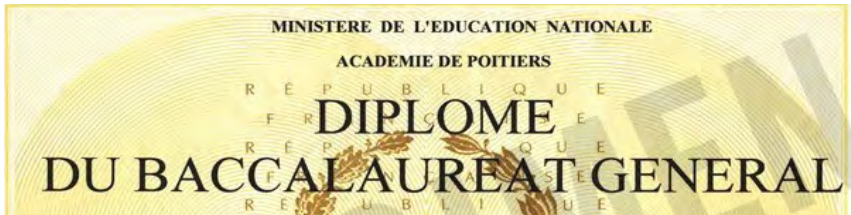


# LES DIPLOMÉS



- MAUDUIT Célestine
- TOURRAINE Jade

La Commune octroie 50 € pour la mention Très Bien et 20 € pour la mention Bien.



**MANSION Esteban**

La Commune octroie 100 € pour la mention Très Bien et 80 € pour la mention Bien.

# CONCOURS MAISONS ET FERMES FLEURIES

### Pour participer au concours :

Inscription en mairie. Se munir d'un RIB.

Les personnes retenues recevront, à l'improviste, la visite du jury départemental, **fin juin ou courant juillet.**

Les heureux gagnants bénéficieront de prix allant de 20 à 70 €.

*Alors, tous à vos plantations !*

**1er prix - LESTER Véronica** 8, rue de La Croix Berton  
**2<sup>ème</sup> prix - BERNIER Jacques** 27, rue de La Gare  
**2<sup>ème</sup> prix - HENNIGAN Colette** 8, rue Haute

**2<sup>ème</sup> prix**  
**GUILLEN Joaquin** 17, rue Basse



**1<sup>er</sup> prix**  
**BLANCHETON Alain** 1, route du Tranger  
 La Motte



# LISTE DES HEBERGEMENTS



**BLANCHETON Alain**  
1, route du Tranger-La Motte  
13 pers 4 ch 4 épis  
**02.54.38.49.65 / 06.23.02.66.50**



**BLANCHETON Alain**  
La Vix  
10 pers 4 ch 3 épis  
**02.54.38.49.65 / 06.23.02.66.50**



**CABROL Anne-Sophie**  
4, La Malleriaie  
10 pers 4 ch 3 épis  
**06.29.66.11.44**



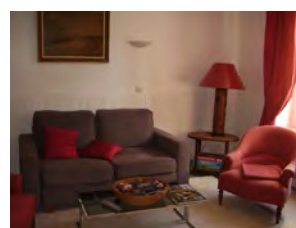
**FERRAND Michel**  
2, La Malleriaie  
6 pers 4 étoiles Clévacances  
**06.83.99.93.14**



**La Maison du Pêcheur**  
6, rue du Vieux Moulin-La Motte  
4 pers 2 ch  
**06.09.40.52.86**  
**vikidur2401@gmail.com**



**PERREAU SIGOGNE Catherine**  
40, rue Haute  
2 pers  
**02.54.38.44.80**



## Artisans Commerçants Services

### **SARL BAZIER MARTINAT**

Charpente, couverture, zinguerie

24, rue du Lavoir

**06.72.47.96.47**

[bazier.martinat@gmail.com](mailto:bazier.martinat@gmail.com)



### **CELERIER Olivier**

Petits travaux, espaces verts

20, rue des Prunus

**06.15.85.34.98**



### **« Equi-Libre 36 »**

Service de gardiennage à votre domicile pour chevaux, chiens, chats et autres animaux, pension équine

**06.61.37.49.67**

[www.equi-libre36.fr](http://www.equi-libre36.fr)



### **JANVOIE Valérie « Au Marché de Valérie »**

Alimentation générale, fleurs et compositions, *livraisons*

20, rue Basse

**02.54.38.46.14**



### **LANDUREAU Agnès**

**« Le Saint-Laurent »**

Bar, restauration, tabac, presse, articles de pêche

22, rue Basse

**02.54.38.44.03**



### **MAUDUIT Benoît « MB Ebénisterie »**

Cuisines sur mesure, meubles salle de bains, dressing, meubles anciens,...

12, route du Marchais-Mont

**06.71.64.72.60** [mauduitbenoit@orange.fr](mailto:mauduitbenoit@orange.fr)



### **Atelier Les Glycines**

Atelier de confection de vêtements haut de gamme

28, rue de La Gare

**02.54.38.47.06**



### **PETIT Jérôme**

Chauffage, plomberie, électricité, électro-ménager,...

30, rue Basse

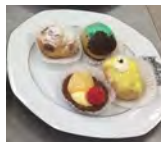
**02.54.38.47.06**



**PHILIPPON Odélie**

Prestataire de services, traiteur

5, Chemin de La Brande - Mont

**06.64.89.88.57** odeliephilippon@yahoo.fr**PINCON Johnny**

Electricité générale : installation, rénovation, dépannage

20, rue du Gué Figuy

**06.21.24.53.99** johnnypincon.elec@gmail.com**PIQUE Fernand**

Terrassement &amp; maçonnerie, assainissement, piscines, viabilisation, espaces verts,

2, route d'Onzay

**06.25.34.12.51** fernand.pique@gmail.com**RENAULT Magali « Le Peigne de Magali »**

Coiffure

27, rue de Verdun

**02.54.38.45.16****SOUVERAIN Patrick & Fils**Menuiserie, ébénisterie,  
La Boutique du Menuisier**02.54.37.10.94** **06.85.61.87.65**

PVC

ALU

BOIS

**VACHER Bruno**

Entretien espaces verts

La Broquerie

**06.10.46.56.60****SARL VILLERET Bernard**

Peinture, vitrerie, revêtement sols, papiers peints, décoration

30, rue du Lavoir

**02.54.38.47.48** **06.07.98.18.95****EARL WEAVER**

Vente de viande limousine élevée en plein air

La Maison Rouge

**06.46.08.84.91**

# RETROSPECTIVE

**Le 20 juillet**, s'est tenue la 3ème manifestation dans le cadre bucolique de Rosières, au bord de l'Indre. : concert de l'Académie Musicale d'été «Musique au fil de l'Indre».



Les cérémonies des **8 mai**, **18 juin**, **14 juillet**, et **11 Novembre** avec la participation des pompiers et de la Fanfare de Saint-Genou.

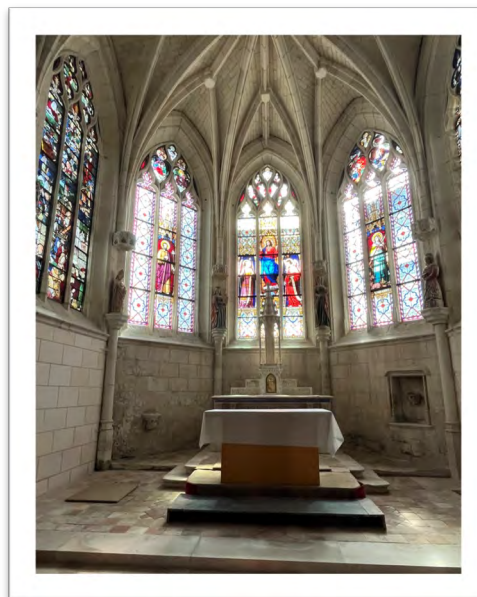
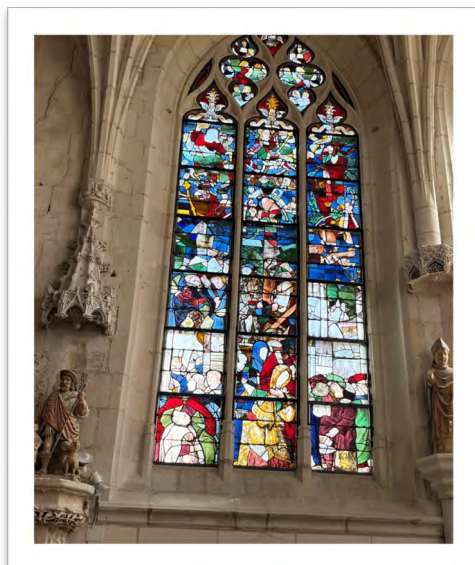


Le feu d'artifice du **17 juillet** à la **Plage de Rosières**.





**Le 17 septembre et le 17 décembre** : inauguration pour célébrer la réhabilitation des vitraux de l'Eglise Saint-Sulpice en présence des financeurs.



et la Place du Champ de Foire, le 17 septembre.



# RETROSPECTIVE

Le dimanche **02 octobre**, une cinquantaine de participants s'est retrouvée au Centre Socio Culturel autour d'un repas concocté par **Odélie PHILIPPON** et animé par **Amélic BLANCHET**.

Les personnes qui n'ont pu assister au repas ont reçu un colis distribué par les membres du Conseil Municipal.



Le Marché de Noël du **11 décembre** a réuni artisans et commerces de bouche avec une apparition du Père Noël et sa hotte remplie de papillotes pour le plaisir des petits et des grands.



# ECOLE

Contact : **02.54.38.24.79**

## Inscriptions

S'adresser à

- Palluau pour TPS, PS, MS, GS, CP, CE1 : **02.54.38.45.55**

- Villegouin pour CE 2, CM1 et CM2 : **02.54.38.47.50**

Se munir du carnet de santé, du Livret de Famille et du certificat de radiation en cas de changement d'établissement.

## Horaires

LUNDI	8h45 - 11h45	13h15 - 16h15
MARDI	8h45 - 11h45	13h15 - 16h15
JEUDI	8h45 - 11h45	13h15 - 16h15
VENDREDI	8h45 - 11h45	13h15 - 16h15

## Garderie périscolaire

Pour Palluau, la garderie périscolaire et la cantine sont gérées par la Commune.

Elle est **gratuite** et se déroule **tous les matins avant** la classe (7h30 - 8h35) et **tous les soirs après** la classe (16h25 - 18h30).

**Priorité donnée aux enfants dont les parents travaillent.**

## Cantine

Nathalie, Angélique et Marie confectionnent les repas pour Palluau et Villegouin. Pour information, en 2002, les cantinières ont concocté 19.404 repas.

Prix du repas fixé à **3,15 €** (au 01/01/2023) et facture adressée le mois suivant.

Repas végétarien servi 1 fois/semaine et 50% des produits issus des circuits courts ou de l'agriculture biologique.



## Transports scolaires

Une «navette» du Conseil Régional assure le transport des enfants entre les deux écoles dans le cadre du R.P.I. Palluau-Villegouin.

Renseignements : **02.54.38.45.55**

Inscriptions : [www.remi-centrevaldeloire.fr](http://www.remi-centrevaldeloire.fr)



## Vigipirate



Recommandations de la Préfecture : **stationnement et arrêt des véhicules strictement interdits aux abords de l'école.**

Merci de respecter ces mesures importantes pour la sécurité de nos enfants dans le contexte actuel.

Elles s'appliquent donc à tous : parents, personnels de l'école, enseignants,...

Classe de **TPS, PS, MS et GS** : Emmanuelle TROTIGNON et Marine MERY (ATSEM).  
**24 élèves** : 16 de Palluau, 6 de Villegouin, 1 de Villedomain et 1 d'Arpheuilles.



Classe de **CP et CE1** : Gwénaëlle GAUTHIER.  
**16 élèves** : 11 de Palluau et 5 de Villegouin.



Au mois d'octobre, les enfants ont planté des bulbes de jacinthes, narcisses, ...face à la mairie.



# Faire l'école dehors, enseigner avec la nature

Depuis l'année dernière, les trois enseignantes du R.P.I. des écoles de Palluau sur Indre et Villegouin ont mis en place une nouvelle dynamique de travail appelée *l'école dehors*.

Les enseignantes ont préparé ce projet pédagogique avec Muriel Baudat, conseillère pédagogique à l'inspection, qui les a encouragées et soutenues.

Qu'est-ce que les élèves apprennent ?

Pendant ces temps dehors, la nature devient la base pour apprendre.

La nature propose des situations spontanées qui sont sources d'apprentissages.

Elle amène les enfants à se construire grâce à des situations concrètes, réelles et naturelles.



Franck Lejard, botaniste, intervient ponctuellement dans ce projet.



Découvrir, connaître et comprendre les relations qui lient l'homme à la nature, au monde, est nécessaire à la construction de l'enfant, en chemin vers le citoyen adulte, acteur responsable de la planète Terre.

Les maitresses proposent des activités libres ou ciblées qui permettent de travailler tel ou tel domaine des programmes scolaires.

Cette démarche opère un va et vient entre la classe dehors et la classe dedans.

Elle favorise l'implication des élèves dans leurs apprentissages.

Concrètement, comment ça se passe ?

Une fois par semaine, chaque classe va dans son espace naturel.

A Palluau, les enseignantes vont dans le parc du château Frontenac.

Mme et M. Morvan, les propriétaires,

ont été enthousiasmés par le projet et ils ont accepté de laisser une partie sauvage de leur parc à la disposition des élèves et de leurs maitresses.

A Villegouin, la maîtresse a investi un terrain privé qui correspond idéalement à ce qui est nécessaire pour mettre en place la classe dehors.



# ECOLE

Contact : 02.54.39.06.12

Classe de **CE2, CM1et CM2** : Aurélie GEMOT.  
16 élèves : 12 de Palluau, 2 de Villegouin, 1 de Villedomain et 1 de Préaux.



Le 15 décembre, tout le RPI s'est retrouvé au Centre Socio Culturel pour le spectacle de Noël avec la visite du Père Noël qui a distribué des cadeaux aux enfants, suivi d'un bon goûter réconfortant.



# MANIFESTATIONS

JANVIER			
15	Belote	Comité des Fêtes	Salle paroissiale
19	Thé dansant	L'Amuzette	Centre Socio Culturel
20	Vœux du Maire	Municipalité	Centre Socio Culturel
21	Conférence « Procès de Louis XVI »	Prosipal	Salle paroissiale
FEVRIER			
04	Loto	JSP Foot	Centre Socio Culturel
12	Loto	Comité des Fêtes	Centre Socio Culturel
19	Loto	Jumelage Palludéen	Centre Socio Culturel
MARS			
11	Thé dansant	Pompiers	Centre Socio Culturel
14	Belote	Familles Rurales	Centre Socio Culturel
26	Loto	Entente Foot	Centre Socio Culturel
AVRIL			
01	Dîner dansant	Jeunes Agriculteurs	Centre Socio Culturel
MAI			
08	Repas	UNCAFN	Centre Socio Culturel
09	Belote	Familles Rurales	Centre Socio Culturel
JUIN			
11	Salon du Livre	Prosipal	Centre Socio Culturel
23	Fête de la musique	Comité des Fêtes	Champ de Foire
JUILLET			
02	Brocante	Comité des Fêtes	Champ de Foire
16	Feu d'artifice	Municipalité	Rosières
23	Festival « chants des voûtes »	Musiques & interprètes	Eglise St-Sulpice
AOÛT			
10	Concert	Musiques & interprètes	Prieuré St-Laurent
SEPTEMBRE			
12	Belote	Familles Rurales	Centre Socio Culturel
24	Repas	Familles Rurales	Centre Socio Culturel
OCTOBRE			
01	Repas des Aînés	Municipalité	Centre Socio Culturel
NOVEMBRE			
07	Belote	Familles Rurales	Centre Socio Culturel
25	Loto	JSP Foot	Centre Socio Culturel
DECEMBRE			
10	Marché de Noël	Municipalité	Centre Socio Culturel

## L'Association des Parents d'Elèves du RPI Palluau - Villegouin

Cette association a été fondée dans le but de récolter de l'argent pour aider les écoles à financer des projets, des activités et des sorties pour tous les élèves du RPI.

L'association perdure grâce à l'investissement d'anciens, de nouveaux et de futurs parents d'élèves.

L'année dernière nous avons participé au marché de Noël de Villegouin et marchés dominicaux de Palluau-sur-Indre (Décembre 2021), aux sorties scolaires de fin d'année (Mai 2022). Nous avons également organisé une vente de bulbes (Novembre 2021) et une après-midi chorale à Villegouin (Février 2022). Nous avons également acheté des calculatrices pour les CM2 (Juin 2022) et remis à chaque élève du RPI un bon d'achat culturel de 20€ (Juin 2022).



Cette année nous avons innové en organisant une bourse aux jouets à Palluau-sur-Indre (novembre 2022).

Nous avons également organisé une après-midi de Noël à Villegouin (Novembre 2022) et avons participé au marché de Noël de Palluau-sur-Indre (Décembre 2022).



Grâce à votre participation, nous avons également pu charger une remorque pour faire racheter le papier à recycler (Décembre 2022).





Pour la suite, nous envisageons une tombola, l'achat de calculatrices pour les élèves de CM2, de participer aux sorties de fin d'année des écoles et peut-être de réaliser d'autres projets si nous le pouvons.

**Nous espérons pouvoir encore compter sur vous et sur votre bienveillance pour notre association.**

Nous continuons d'ailleurs la collecte de papier. Alors n'hésitez pas à déposer vos publicités, magazines... en mairie ou à nous contacter si jamais vous ne pouvez pas vous déplacer.



**COMPOSITION DE L'APE :**

Présidente : *Madame THIBAUT Jessica*  
Vice-Présidente : *Madame PIOTROWSKI Noémie*  
Trésorière : *Madame ÉTIENNE Laëtitia*  
Secrétaire : *Madame MAHU Anne*  
Vice-Secrétaire : *Madame ARTHUIS Florane*

**NOUS CONTACTER :**

*Madame THIBAUT Jessica* : 06 59 22 20 99  
*Madame PIOTROWSKI Noémie* : 07 70 16 37 56  
*Madame ÉTIENNE Laëtitia* : 06 77 56 44 27  
[ape.palluau.villegouin@gmail.com](mailto:ape.palluau.villegouin@gmail.com)

**REMERCIEMENTS :**

Aux Mairies de Palluau-sur-Indre et Villegouin pour leurs subventions annuelles et leurs coopérations.

À Audrey et Jennifer de la garderie de Villegouin qui ont réalisé avec les enfants des décorations de Noël

Aux maîtresses qui ont fait confectionner aux élèves des décorations de Noël et ont participé à nos divers événements.

Aux nouveaux locataires du Valoria qui nous ont fait confiance et nous ont prêté gracieusement Le Petit Valoria et nous l'ont décoré aux couleurs de Noël pour notre après-midi de Noël

Aux autres associations de Villegouin qui nous prêtent du matériel et participent par leur présence à nos manifestations.

Aux personnes qui nous prêtent gracieusement le matériel pour transporter et livrer le papier récolté.

À vous tous qui soutenez l'association par le biais de votre participation à nos manifestations.

Aux anciens, aux nouveaux et futurs parents d'élèves qui s'investissent

À tous ceux qui souhaitent nous rejoindre.

À nos enfants qui nous font nous démener pour qu'ils puissent profiter à fond de leur scolarité.

**LE MOT DE LA FIN :**

**Les membres de l'APE vous souhaitent à tous et à tous  
Une très belle année 2023**

Tous les membres de Familles rurales vous souhaitent une bonne et heureuse année pour 2022.

La bibliothèque est ouverte : les 1er et 3ème mercredi du mois le 2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> samedi du mois de 10h à 12 h.

Atelier floral réalisé avant Noël



Voici les prochaines manifestations :

- concours de belote les mardis :
  - 10 janvier,
  - 14 mars,
  - 9 mai,
  - 12 septembre
  - 7 novembre
- Assemblée Générale : 11 mars à 14h
- Voyage à la Roque Gageac et gouffre de Proumeyssac : 1er juin
- Repas le 24 septembre



Le Président,  
Serge PIVRON

### **Club Joie de Vivre**

Reprise des activités (repas, belote, ...) à la cantine scolaire tous les mercredis.

La Présidente, Louissette TREMEAU



**A.C.P.G. U.N.C.A.F.N.**  
**PALLUAU-sur-INDRE**



Les AFN de Palluau vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2023.

L'année 2022 a été très peu propice aux manifestations.

Notre repas annuel a eu lieu le 11 novembre après un dépôt de gerbe au Monument aux Morts.

La prochaine manifestation aura lieu le 08 mai prochain.

A toute la population, bonne et heureuse année 2023.

Le président  
Jean-Noël VACHER

# Association d'Éducation Populaire Notre Dame Saint-Sulpice

## Pour faire un arbre !

Cette année encore, le Camp Fripounet était au top !

Ce mini-camp sous tentes organisé à Pellevoisin a réuni 33 enfants de 6 à 13 ans, 10 jeunes de 14 à 17 ans, 18 animateurs de plus de 17 ans et beaucoup de bénévoles impliqués pour aider à installer le camp, soigner et nourrir tous ces jeunes, soit au total environ 70 personnes réunis pendant ces 4 jours !

Le thème de cette année était "Pour faire un arbre", notamment en référence à la chanson d'Hugues Aufray.

"Les enfants ont participé à des activités simples mais variées, de jeux et des témoignages autour des arbres, une kermesse, des olympiades, des veillées... Sur le camp on chante beaucoup,

"La baleine bleue cherche de l'eau" est le tube de l'année !" raconte Sirielle MARTINAT, 22 ans, secrétaire adjointe de l'AEP St Sulpice de Palluau-sur-Indre, association organisatrice du Camp. "Nous avons eu un très beau temps, très chaleureux, nous avons emmagasiné de la chaleur dans nos cœurs pour toute l'année !"

"Cette année nous avons mis en place de petites actions pour un camp plus respectueux de l'environnement : une meilleure gestion des déchets et de la ressource en eau, une cuisine avec encore plus de produits locaux, des toilettes sèches, des serviettes de table et des explications sur la biodiversité..." explique Margot THOMAS, 18 ans, secrétaire de l'association.

On se donne RDV pour se retrouver en club ACE, action catholique pour les enfants, à la salle de Palluau-sur-Indre un mercredi après-midi à chaque période de vacances scolaires.

contacts : Groupe Facebook, Compte Instagram, chaîne Youtube "Camp Fripounet Pellevoisin" et Aurélie BRUNET [abrunet.buzancais@orange.fr](mailto:abrunet.buzancais@orange.fr) 06 89 97 01 61



## Des arbres et des livres à la salle Mlle Ginette BOURGEAULT



Samedi dernier, une centaine de personnes se sont réunies au 13 rue des Prunus pour baptiser la "salle Mlle Ginette BOURGEAULT".



Cette salle construite dans les années 50 sert de lieu de réunion de l'association qui en est propriétaire, l'AEP Saint Sulpice de Palluau-sur-Indre, mais aussi de salle de fêtes et de spectacles.

AEP signifie association d'éducation populaire.

L'AEP organise régulièrement des animations pour les plus jeunes avec une optique intergénérationnelle, notamment le Camp Fripounet à Pellevoisin, mais aussi des après-midis d'animation et du théâtre dans cette même salle.

La salle porte désormais le nom de Mlle Ginette, figure emblématique de Palluau où elle a vécu pendant 60 ans en s'impliquant d'abord comme institutrice à l'école libre, puis dans la paroisse et dans la vie locale.

"Elle a marqué la vie des Palludéens et de nombreuses familles alentours.

Elle méritait bien ce petit hommage." explique Aurélie BRUNET, nouvelle présidente de l'association.



"Pour continuer l'engagement de Mlle Ginette, nous sommes passés à l'action, nous avons planté des arbres fruitiers sur le terrain de la salle, nous avons installé une boîte à livres pour partager nos lectures. La soirée qui a suivi était festive, avec beaucoup de chants.

Et nous avons aussi participé au Festival AlimenTerre en réalisant un débat autour du court métrage "Tapis Vert, l'homme qui arrêta le désert" sur l'importance des arbres dans nos vies, pour la biodiversité et la lutte contre le dérèglement climatique." Le nom de cette jolie salle permettra de garder un souvenir vivant des engagements et des actions menées par Mlle Ginette.





PALLUAU SUR INDRE

# JUMELAGE PALLUDEEN

du marais est sorti le champ



PALLUAU

Le jumelage Palludéen a pu profiter ce printemps 2022 d'une météo sanitaire propice à notre voyage en Vendée. Après deux années sans échange, les retrouvailles furent vraiment joyeuses et chaleureuses.

Le samedi 14 mai, nos cousins vendéens nous avaient préparé un programme riche et varié à Nantes : La Galerie des machines, le Carrousel des mondes marins mode forain pour la matinée.

Le château des ducs de Bretagne, jardin et remparts, suivi d'un circuit en petit train dans la vieille ville après-midi.



Et entre les deux programmes une pause déjeuner bienvenue dans l'ancienne biscuiterie «Lu» au cœur de Nantes, rebaptisée « le Lieu Unique ». Un endroit vraiment particulier que nous avons bien apprécié pour la qualité de son service et l'originalité du décor.

Dimanche 15 mai, quartier libre le matin, lors du déjeuner nous avons fêté avec retard les 10 ans de jumelage entre les deux Palluau. Un trophée en cristal marquant cet événement nous a été remis et de notre côté nous avons offert un tableau (pêle-mêle) de photos souvenir des différents voyages effectués ensemble.



Comme chaque fois nous avons apprécié la parfaite organisation des réjouissances du week-end, la décoration des tables, la recherche des photos illustrant les menus et le choix de ces derniers.

En novembre nous espérons sincèrement faire la soirée Beaujolais nouveau, malheureusement début octobre bon nombre d'entre nous ont contracté le virus ce qui nous a hélas dissuadé de faire cette manifestation.

Et les membres du jumelage palludéens et moi-même souhaitons à tous les palludéens un très joyeux Noël.

À tous, mes meilleurs vœux de santé, prospérité et de bonheur pour 2023.

La présidente  
Béatrice de Christen

Président: Patrick Gablin  
46 rue Basse  
36500 Palluau-sur-Indre  
Tél: 09 52 88 05 06



Enfin ! L'Année 2022 nous a permis de reprendre des activités

Un concours de pâtés berrichon le 17 Avril.  
Vente de Muguet le 1er Mai avec une chasse aux trésors pour les enfants.



Le 12 Juin plusieurs d'entre nous avec l'aide d'autres bénévoles de Palluau avons participé comme signaleurs à la sécurisation du passage de la course cycliste "Tour Boischaut Champagne Brenne"  
La Fête de la musique du 21 Juin.



La brocante du 3 Juillet.



Présence du Père Noël sur le marché le 18 Décembre avec vin chaud et des Bonbons offerts par le Marché de Valérie.



Nos prévisions :

Concours de belote le 15 Janvier.  
Loto le 12 Février.  
Fête de la musique le 23 Juin.  
Brocante le Dimanche 2 Juillet.  
Fête du (14) Juillet le Dimanche 16.

Nous en profitons pour remercier les Bénévoles qui nous aident.

Nos Adhérents ainsi que moi même, vous présentons nos meilleurs voeux de bonne et heureuse Année 2023.

Le président du Comité des Fêtes, Patrick Gablin

# ProSiPal

Association pour la Protection et la Promotion du Site de Palluau



*Une année nouvelle s'annonce.*

*Pour tous, elle réserve des surprises, des moments intenses, certains plus difficiles. Heureusement, on ne sait rien à l'avance...*

*On ne peut que souhaiter à chacune et chacun une année chaleureuse et pleine de joies : ce sont là les vœux les meilleurs que vous adresse l'Association, principalement des vœux de bonne santé pour toutes les familles,*

*Pour ProsiPal, l'année qui se termine fut bien remplie.*

*Le 26 mars, nous avons organisé, à la salle paroissiale, une conférence intitulée « Québec et le Berry », qui était centrée principalement sur Louis de Buade, Comte de Frontenac et de Palluau, et présentée par Jean-François Mémin.*

*Le Salon du Livre s'est déroulé le dimanche 9 octobre. Il s'est tourné vers les jeunes en invitant la BD, représentée par seize dessinateurs et auteurs, sans oublier les cinquante auteurs régionaux présents.*



**CONFÉRENCE**  
Jean-François MÉMIN  
*Le procès de Louis XVI  
au travers de ses avocats*

**Samedi 21 janvier - 17h**  
Salle paroissiale - Rue des Prunus  
Entrée gratuite  
**PALLUAU-sur-INDRE**

*Nous organisons une nouvelle conférence, fixée le samedi 21 janvier 2023, qui a pour thème « Le procès de Louis XVI au travers de ses avocats ». Les férus d'histoire ne manqueront pas ce rendez-vous !*

*(Entrée gratuite - Salle Ginette Bourgeault - 17h)*

*Le Salon du Livre 2023 est programmé le dimanche 11 juin. Il retrouve sa saison d'avant Covid. L'invité d'honneur sera Jean-Jacques Debout.*

**L'association PROSIPAL** **2023**  
**vous souhaite une excellente année**

# Musiques & interprètes

Vœux pour l'année 2023 adressés aux palludéennes et palludéens.

Avez-vous entendu parler de l'association **MUSIQUES & INTERPRETES** ?

Peut-être à l'occasion des moments musicaux du mois d'août 2022 à l'église Saint-Sulpice, au prieuré St Laurent ou encore sur la place Frontenac.

Ce furent de beaux moments d'écoute et de partage, grâce à l'enthousiasme des stagiaires accueillies au gîte de la Motte ; elles venaient du Japon, de Lyon, du Var ou encore de Bourgogne.

C'est la passion de la musique dite « ancienne », celle du Moyen-âge et de la Renaissance, qui m'anime et motive le projet de faire connaître le patrimoine musical en lien avec le patrimoine architectural d'un lieu, d'un village.

En parlant de village, Palluau-sur-Indre est emblématique avec son château d'époque médiévale et Renaissance, son église du XIII<sup>ème</sup> au XV<sup>ème</sup> siècles et bien sûr les magnifiques fresques du prieuré St Laurent.

En juillet 2022, nos concerts à Saint-Genou, à Paulnay et à Mézières-en-Brenne ont rencontré un franc succès. Les chants ont résonnés sous les voûtes chargées d'histoire, pour le plus grand plaisir d'un public curieux.

Nous préparons une deuxième édition de ce festival intitulé **Chants des Voûtes** les 23, 25 et 27 juillet 2023 et j'ai le plaisir de vous annoncer que le premier des trois concerts aura lieu à l'église Saint-Sulpice, mettant ainsi en valeur cet édifice, son histoire et ses vitraux restaurés.

En amont nous organiserons trois ateliers « **découverte des musiques anciennes** », ouverts à tous, curieux, débutants, et à ceux qui ont déjà une pratique du chant choral.

Pour la Saint Laurent, le 10 août 2023, une animation musicale gratuite aura lieu au prieuré, en collaboration avec l'association PROSIPAL, qui défend depuis de nombreuses années le patrimoine palludéen.

Fruit d'une coopération avec une professeure de musique, habitante de Palluau, notre association va contribuer à une action pédagogique en février 2023, auprès des classes de 5<sup>ème</sup> du collège Joliot-Curie à Chatillon-sur-Indre.

Comme vous pouvez le constater, **MUSIQUES & INTERPRETES** place l'année 2023 sous le signe de la musique, du partage et de la convivialité. Gageons que le plaisir et l'émotion seront au rendez-vous !

Toute l'équipe de **MUSIQUES & INTERPRETES** se joint à moi pour vous souhaiter une très belle et riche année 2023.

Anne Delafosse  
Présidente de **MUSIQUES & INTERPRETES**  
Association Musiques & Interprètes 33, rue Haute  
36500 Palluau sur Indre  
Tél. 06 23 23 94 04  
Email. [musiquesetinterpretes@gmail.com](mailto:musiquesetinterpretes@gmail.com)





Le Club de Gymnastique de PALLUAU organise deux fois par semaine des cours assurés par un éducateur sportif, salarié de l'**A.D.E.S.L.I.** (Association pour le Développement de l'Emploi Sportif et de Loisirs dans l'Indre), Benjamin DUPLAIX et son apprenti Léo.

L'attractivité du club tiens pour l'essentiel à la diversité des activités proposées tout au long de l'année et à sa capacité à marier ambition sportive, convivialité et solidarité

Les membres du club et ses bénévoles ont accueilli 206 participants lors de notre randonnée pédestre et VTT du 9 octobre 2022, ils ont pu admirer notre campagne exceptionnelle sous un soleil radieux.

Nous avons également participé au marché de Noël qui s'est déroulé le 11 décembre 2022, vous êtes nombreux à être venus vous réchauffer autour du vin chaud et des crêpes préparées par nos bénévoles.

N'hésitez pas à venir nous rejoindre dès le 4 janvier 2023 pour un cours d'essai.

Merci à la Mairie qui nous est d'une grande aide financière et nous permet d'utiliser ses installations.

Au nom de notre Association et de notre bureau, je vous souhaite une très belle année 2023. Que tous vos **vœux** se réalisent, que le bonheur accompagne chacun de vos pas." "En cette nouvelle année, recevez tous nos **vœux** de bonheur, de santé et de réussite. Que l'année qui commence soit pleine de joie et de sérénité.



**La Présidente,  
Emmanuelle SIGNORET**





# La Jeunesse Sportive de Palluau

La jeunesse sportive de Palluau, ses joueurs et ses dirigeants, vous souhaitent une excellente année 2023, quelle vous soit bénéfique en joie de vivre et en santé.

Notre équipe a repris le chemin des stades et compte rester en 3eme Division.

Pour cela, nous comptons sur votre soutien le dimanche après-midi.

Tous les membres du club s'associent à moi pour vous remercier de votre présence lors de nos manifestations (loto, calendrier et match) et celles à venir (2 lotos, un le 04/02/23 et un le 25/11/23).

Je remercie l'ensemble de nos partenaires économiques (sponsors) pour leur soutien, ainsi que Mr le maire, son conseil municipal et les cantonnier(es) pour les efforts consentis.

Je vous renouvelle tous mes vœux pour cette nouvelle année, riche en bonheur et santé.

Mr le Président  
David Marlier



# **TENNIS CLUB DE PALLUAU SUR INDRE**



**Le Tennis Club de Pallau vous souhaite à toutes et à tous, une bonne santé et une heureuse année 2023.**

*Le club est fier de vous annoncer une croissance du nombre de ses joueurs qui passe de 22 en 2021 à 51 en 2022.*

*Dans les nouveautés, on peut ajouter notre affiliation à la Fédération Française de Tennis qui va donner plus de crédibilité à notre association afin d'obtenir des subventions auprès des diverses instances communales et départementales.*

*Au cours de cette année passée, la rénovation du court n°2 qui était bien partie, s'est malheureusement vue stoppée par l'indisponibilité du 'Karcher' du fait des restrictions d'alimentation en eau.*

*Une de nos satisfactions est aussi la création d'une école de tennis (photo ci-dessus) qui prend les 'futurs petits champions' à partir de l'âge de cinq ans.*

*Ces cours sont gratuits et dispensés par un initiateur bénévole.*

*Seule l'inscription est nécessaire (20 € pour l'année sportive du 1<sup>er</sup> septembre 2022 au 31 août 2023).*

*Le président du club,  
Joël Kauffmann.*

*Pour tous renseignements :*

*Téléphone : 06.50.12.29.19*

*E-mail : joel.kauffmann@orange.fr*

*Communication : page facebook TENNIS CLUB DE PALLUAU*

# COMMUNICATION

## Facebook



Désormais pour communiquer, la Commune dispose d'une page **Facebook**.  
N'hésitez pas à nous rejoindre .

**Ces outils sont les vôtres, consultez les et aidez nous à les alimenter par des informations utiles à tous.**



## Panneau Pocket



Elle informe les habitants sur l'actualité de leurs communes.

De l'information pratique (fermeture des commerçants, de la déchetterie...) aux événements locaux (concours de belote, portes ouvertes...) en passant par les alertes ponctuelles (cambriolages, météo...), les notifications sont variées.

OFFERT PAR VOTRE MAIRIE



PanneauPocket  
TÉLÉCHARGEZ  
GRATUITEMENT  
L'APPLICATION

Restez  
INFORMÉ  
PRÉVENU  
ALERTÉ



# APPEL À PHOTO

Quelques photos prises  
par les Palludéens et Palludéennes en 2022  
Nous attendons celles de 2023 ...





## Secrétariat de mairie

Lundi : 8h30 à 12h00      13h30 à 17h30  
Mardi : 8h30 à 12h00      13h30 à 17h30  
Mercredi: 8h30 à 12h00  
Jeudi: 8h30 à 12h00      13h30 à 17h30  
Vendredi: 8h30 à 12h00

Durant les **vacances scolaires**, la mairie est ouverte **tous les matins** du lundi au vendredi de 8h30 à 12h.

**Tél : 02.54.38.45.55**

**mail : mairie.palluau-indre@orange.fr**

**En cas d'urgence, appelez l'astreinte**

**06.68.77.72.31**



### Horaires

**Lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi de 9h à 12h**  
**Lundi, mardi, jeudi de 14h à 17h**

Durant les **vacances scolaires**, ouvert tous les matins du **lundi au vendredi de 9h à 12h**

### Fibre optique

80% de la Commune est éligible à la fibre.

N'hésitez pas à vérifier l'éligibilité de votre logement sur le site

« [www.berryfibreoptique.fr](http://www.berryfibreoptique.fr) ».